|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  | REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

**Conseil des droits de l’homme**

**46-ème Session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU) 29 avril au 10 mai 2024**

**Examen du rapport d’Uruguay**

 **Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 1er mai 2024*

 *(09h-12h 30)*

***Monsieur le Président,***

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de l’Uruguay et la remercie pour la présentation de son rapport.

Mon pays se félicite des efforts du pays visant à lutter contre les différentes formes de discriminations et à protéger toutes les couches de la population, notamment les femmes et les enfants.

Toutefois, dans un esprit dialogue constructif, nous faisons les recommandations suivantes :

1. **Ratifier la convention N° 169 de l’Organisation internationale du Travail relative aux peuples indigènes et tribaux ;**
2. **Renforcer les mécanismes de protection des personnes d’ascendance africaine ;**

1. **Intensifier les actions visant à prévenir, combattre et faire cesser toutes les formes de violence à l’égard des femmes et des filles, y compris les violences domestiques et sexuelles ;**
2. **Adopter une stratégie globale tendant à éradiquer les phénomènes de la vente et d’exploitation sexuelle des enfants.**

Pour finir, nous souhaitons plein succès à l’Uruguay dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie.**